



CENTRE D'EXAMENS DELF-DALF

DELF B2 / DALF C1 ET C2

DIPLÔMES VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL

IEFE
FRANÇAIS LANGUE
ÉTRANGÈRE

IEFE
UNIVERSITÉ PAUL - VALÉRY
MONTPELLIER 3

BÂTIMENT EUGÈNE IONESCO
ROUTE DE MENDE
34199 MONTPELLIER CEDEX 5
FRANCE

TÉL : +33 (0)4 67 14 21 01
FAX : +33 (0)4 67 14 23 94
@ : IEFE@UNIV-MONTP3.FR
HTTP://IEFE.UNIV-MONTP3.FR

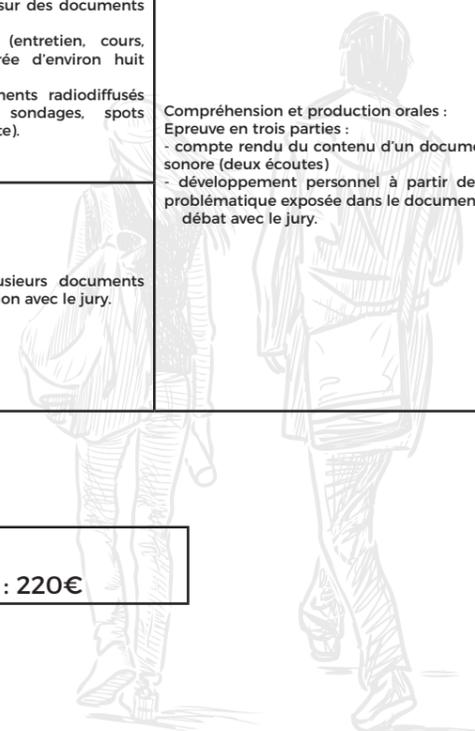


NATURE DES ÉPREUVES

	DELF B2	DALF C1	DALF C2
	L'utilisateur B2 a acquis un degré d'indépendance qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.	L'utilisateur de la langue au niveau C1 est autonome. Il est capable d'établir une communication aisée et spontanée. Il possède un répertoire lexical large et peut choisir une expression adéquate pour introduire ses commentaires. Il produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation maîtrisée des structures.	La maîtrise de la langue se traduit par un degré de précision, d'adéquation et d'aisance dans l'expression. Le candidat de C2 est capable de réaliser des tâches académiques ou de niveau avancé.
COMPRÉHENSION DES ÉCRITS	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits : - texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone - texte argumentatif	Réponse à un questionnaire de compréhension portant sur un texte d'idées (littéraire ou journalistique), de 1 500 à 2 000 mots	Compréhension et production des écrits : Production d'un texte structuré (article, éditorial, rapport, discours...) à partir d'un dossier de documents d'environ 2 000 mots.
PRODUCTION ÉCRITE	Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	Epreuve en deux parties : - synthèse à partir de plusieurs documents écrits d'une longueur totale d'environ 1 000 mots - essai argumenté à partir du contenu des documents	
COMPRÉHENSION DE L'ORAL	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés : - interview, bulletin d'informations... (une seule écoute) - exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes)	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur des documents enregistrés : - un document long (entretien, cours, conférence...) d'une durée d'environ huit minutes (deux écoutes) - plusieurs brefs documents radiodiffusés (flashes d'informations, sondages, spots publicitaires...) (une écoute).	Compréhension et production orales : Epreuve en trois parties : - compte rendu du contenu d'un document sonore (deux écoutes) - développement personnel à partir de la problématique exposée dans le document débat avec le jury.
PRODUCTION ORALE	Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur	Exposé à partir de plusieurs documents écrits, suivi d'une discussion avec le jury.	

TARIFS*

DELF B2 : 180€ / DALF C1 : 200€ / DALF C2 : 200€
* Tarifs session août : DELF B2 : 200€ / DALF C1 : 220€ / DALF C2 : 220€



MARS					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 25/03	14h	Entre le mercredi 24 et le vendredi 26/03	Du lundi 18/01 au vendredi 05/03	Vendredi 09/04 A partir de 14h
C1	Vendredi 26/03	9h			
C2	Vendredi 26/03	14h30			
MAI					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 27/05	14h	Entre le mercredi 26 et le vendredi 28/05	Du lundi 22/03 au vendredi 07/05	Lundi 07/06 A partir de 14h
C1	Vendredi 28/05	9h			
C2	Vendredi 28/05	14h30			
JUIN					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 24/06	14h	Entre le mercredi 23 et le vendredi 25/06	Du lundi 19/04 au vendredi 04/06	Lundi 05/07 A partir de 14h
AOÛT					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 26/08	14h	Entre le mercredi 25 et le vendredi 27/08	Du mardi 01/06 au vendredi 16/07	Vendredi 10/09 A partir de 14h
C1	Vendredi 27/08	9h			
C2	Vendredi 27/08	14h30			
NOVEMBRE					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 18/11	14h	Entre le mercredi 17 et le vendredi 19/11	Du lundi 06/09 au vendredi 22/10	Vendredi 03/12 A partir de 14h
C1	Vendredi 19/11	9h			
C2	Vendredi 19/11	14h30			
DÉCEMBRE					
Niveau	Date	Epreuve collective	Production orale	Inscriptions	Résultats
B2	Jeudi 16/12	14h	Entre le mercredi 15 et le vendredi 17/12	Du lundi 11/10 au vendredi 26/11	Lundi 10/01/22 A partir de 14h
C1	Vendredi 17/12	9h			
C2	Vendredi 17/12	14h30			

*D'autres sessions et d'autres diplômes sont proposés par le GRETA de Montpellier
Renseignements : 04.67.20.36.00
greta-montpellier@ac-montpellier.fr

INSCRIPTION



INSCRIPTION

VOUS DEVEZ REMPLIR LE BULLETIN D'INSCRIPTION ET RÉGLER LE MONTANT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE :

- SOIT AU SECRÉTARIAT DU DELF/DALF (BÂTIMENT IONESCO - BUREAU 08)
- SOIT PAR CORRESPONDANCE EN RENVOYANT PENDANT LA PÉRIODE D'INSCRIPTION :
 - LE BULLETIN D'INSCRIPTION
 - LA COPIE DE LA 1ÈRE PAGE DE VOTRE PASSEPORT
 - LE RÈGLEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

VOUS RECEVREZ UNE ATTESTATION D'INSCRIPTION QUE VOUS DEVREZ PRÉSENTER LE JOUR DE L'EXAMEN AVEC VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ.

MODALITÉS DE PAIEMENT

CARTE BANCAIRE (AU SECRÉTARIAT UNIQUEMENT)
CHÈQUE EN EUROS À L'ORDRE DE : "AGENT COMPTABLE DE L'UPV"
VIREMENT BANCAIRE : VOIR COORDONNÉES CI-DESSOUS

LES ESPÈCES NE SONT PAS ACCEPTÉES.

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLÉ RIB	DOMICILIATION
10071	34000	000001003387	27	TPMONTPELLIER
IBAN (International Bank Account Number)				
FR76 1007 1340 0000 0010 0338 727 TRPUFRP1				



EXAMENS

LE JOUR DE L'EXAMEN, VOUS DEVEZ VOUS PRÉSENTER 30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DE L'ÉPREUVE COLLECTIVE
MUNI DE :

- L'ATTESTATION D'INSCRIPTION DÉLIVRÉE LE JOUR DE VOTRE INSCRIPTION
- UNE PIÈCE D'IDENTITÉ

RÉSULTATS

EN CAS DE RÉUSSITE, VOUS OBTIENDREZ DANS UN PREMIER TEMPS UNE ATTESTATION DE RÉUSSITE ET DANS UN DEUXIÈME TEMPS LE DIPLÔME (CELUI-CI SERA DÉLIVRÉ DANS UN DÉLAI DE 6 MOIS).

EN CAS D'ÉCHEC, VOUS OBTIENDREZ UN RELEVÉ DE NOTES.
AUCUN RÉSULTAT N'EST COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL.



BON À SAVOIR

LES DIPLÔMES DELF-DALF SONT VALABLES À VIE ET RECONNUS À L'INTERNATIONAL.

